

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC⁽¹⁾ – Volet 1

Année scolaire 2020-2021

ÉLÈVE			
Nom :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :			
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :	
Niveau :			
Langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire ^(*) :			
École :			
Adresse actuelle de l'élève :			
L'affectation d'un élève dans un collège public s'appuie sur la connaissance de son collège de secteur. Celui-ci est déterminé à partir d'une seule adresse de résidence.			
Veuillez noter l'adresse à prendre en compte :			
- si votre enfant a plusieurs adresses (exemple : garde alternée),			
- ou si un déménagement est envisagé.			



RESPONSABLES			
<input type="checkbox"/> Représentant légal		<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	
Lien avec l'élève ⁽²⁾ :			
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :		Date et signature :	
<input type="checkbox"/> Représentant légal		<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	
Lien avec l'élève ⁽²⁾ :			
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :		Date et signature :	
<input type="checkbox"/> Représentant légal		<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	
Lien avec l'élève ⁽²⁾ :			
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. travail :	
Courriel :		Date et signature :	

⁽¹⁾ Ne présage pas d'une décision de passage en 6ème.

⁽²⁾ Liste des liens avec l'élève possibles : Mère, Père, Ascendant, Fratrie, Autre membre de la famille, Tuteur, Aide sociale à l'enfance, Educateur, Assistant familial, Autre lien

^(*) A renseigner obligatoirement par les responsables pour la prise en compte de la demande.

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

A - Élève	
Nom de famille :	Nom d'usage :
Prénom(s) :	Niveau ou cycle :
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :
Lieu de naissance :	
École :	
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :	

B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire ⁽²⁾

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

D - Formation demandée pour la classe de 6^{ème} ?
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)</i>
Formation : _____

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6^{ème} ?
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)</i>
Langue vivante (obligatoire) : _____
Langue vivante (facultative)* : _____
<i>* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante en classe de 6^{ème}</i>

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur
--

Nom du collège public :
Adresse :
Code postal : _____
Commune : _____
Motif(s) de la demande de dérogation :
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier
<input type="checkbox"/> Autre motif (à préciser)
<input type="checkbox"/> Recrutement spécifique sur test, examen ou dossier

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?
--

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté		
<i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</i>		

H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?
--

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
*MDPH : maison départementale des personnes handicapées		
<i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</i>		

I - Signature des responsables de l'élève
--

Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA		
Noms prénoms	Signatures	Date

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6^{ème}

(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire

FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC⁽¹⁾ – Volet 1 bis

Année scolaire 2020-2021

ÉLÈVE			
Nom :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :			
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Né(e) le :	Lieu de naissance :	
Niveau :			
Langue(s) vivante(s) étudiée(s) à l'école élémentaire ^(*) :			
École :			
L'affectation d'un élève dans un collège public s'appuie sur la connaissance de son collège de secteur. Celui-ci est déterminé à partir d'une seule adresse de résidence. Or, nous disposons de plusieurs adresses pour votre enfant. Nous avons donc besoin que vous désigniez le représentant légal ou la personne en charge dont l'adresse est à prendre en compte, au moyen de la case à cocher « Adresse à prendre en compte ».			

RESPONSABLES			
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève :	
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
<input type="checkbox"/> Adresse à prendre en compte ⁽²⁾			
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève :	
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
<input type="checkbox"/> Adresse à prendre en compte ⁽²⁾			
<input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Personne en charge de l'élève	Lien avec l'élève :	
Nom / Intitulé :			
Nom d'usage :			
Prénom :			
<input type="checkbox"/> Adresse à prendre en compte ⁽²⁾			

(2) Attention : une seule case « Adresse à prendre en compte » doit être renseignée.

Signatures		

⁽¹⁾ Ne présage pas d'une décision de passage en 6^{ème}.⁽²⁾ Attention : une seule case « Adresse à prendre en compte » doit être renseignée.^(*) A renseigner obligatoirement par les responsables pour la prise en compte de la demande.

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.